

CAMPAGNE DE DEMANDE DE BOURSE POUR LA RENTREE 2026

1^{er} septembre au 15 octobre 2026

Pour savoir si votre enfant peut avoir droit à une bourse, vous avez accès au simulateur qui vous permettra d'entrer les critères d'attribution et consulter le barème en suivant le lien :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

- Notre établissement ne pouvant pas prétendre à l'étude « automatique du droit à bourse », les demandes doivent se faire via un formulaire papier.

Si le barème permet à votre enfant de formuler une demande de bourse, merci de prendre contact à le **secrétariat** de notre établissement au **04 38 38 08 60** pour que nous vous transmettions un dossier à compléter.

Afin de respecter les délais impartis, merci de bien vouloir formuler la demande de dossier **avant le vendredi 2 octobre 2026**.

Vous pouvez également le télécharger en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

IMPORTANT : notre établissement étant répertorié comme « lycée », merci d'utiliser uniquement le formulaire bourse de lycée, même s'il s'agit d'une demande niveau collège.

Le dossier devra être complété, signé et retourné avec les pièces justificatives demandées sur la notice que nous vous remettrons avec le dossier de demande ou que vous aurez téléchargée sur le site.

Retour des dossiers avant le vendredi 9 octobre 2026 au secrétariat de l'Annexe Soins-Etudes

Vous avez également la possibilité de formuler votre demande en ligne via **EDUCONNECT** (les modalités figurent dans le document en PJ). Dans ce cas, merci de bien vouloir nous l'indiquer afin que nous puissions avoir connaissance de la demande que vous avez initiée.

Précisions complémentaires : pour tous les élèves déjà boursiers en 2025-2026, une nouvelle demande doit impérativement être reformulée car la reconduction n'est pas automatique.

De même, pour les familles qui auraient consenti à « l'étude automatique du droit à bourse en fin d'année scolaire dernière » merci de bien vouloir compléter le formulaire papier pour notre établissement.

A noter également qu'une seule demande par enfant ne peut être formulée.

Le secrétariat des élèves
S/C du Préfesseur Adjoint,
Directeur des études
DIRECTION
DES
ETUDES
David FAVEN

